



Animatrice référente

Solana VERA
TERRES INOVIA
07 61 82 30 33
s.vera@terresinovia.fr

Animatrice suppléante

Agathe PENANT
TERRES INOVIA
07 61 82 30 33
a.penant@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

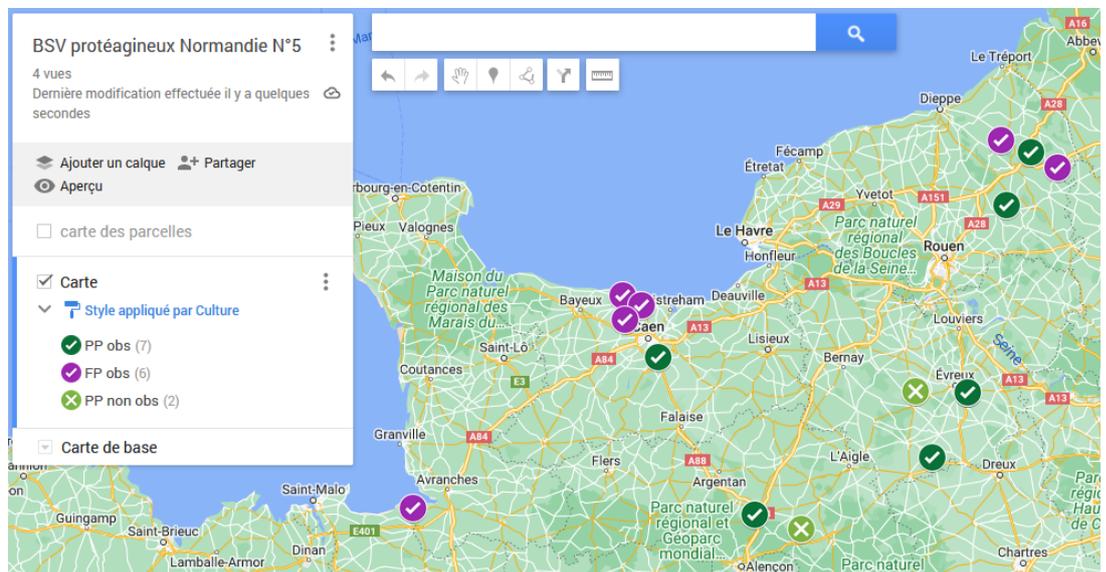
L'essentiel de la semaine

Pois de printemps : à surveiller sitones, pucerons verts et *Colletotrichum* sur les parcelles.
Féverole de printemps : à surveiller sitones et pucerons noirs sur les parcelles.

Le réseau d'observation

9 parcelles de pois de printemps et 6 parcelles de féveroles de printemps constituent actuellement le réseau BSV protéagineux en Normandie.

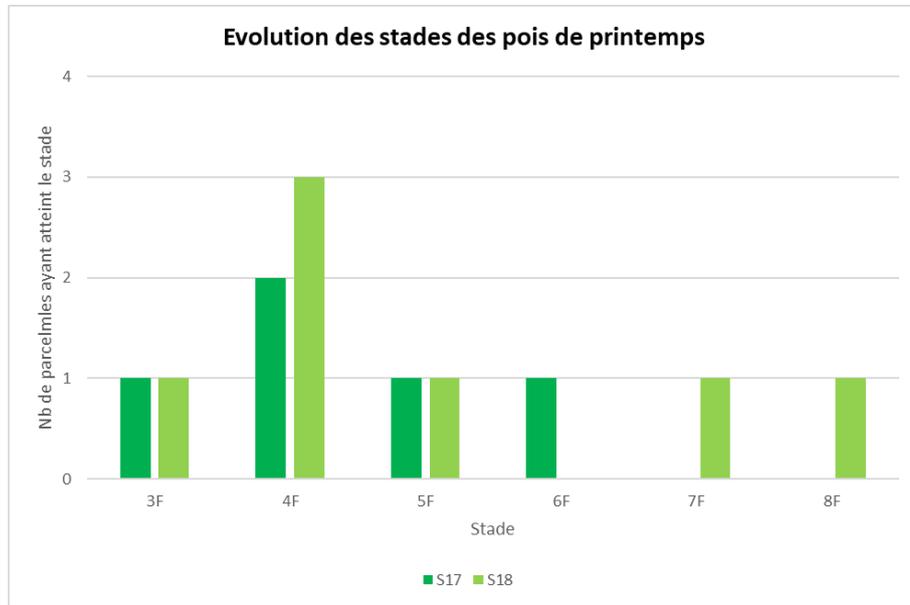
Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 7 parcelles de pois de printemps et sur 6 parcelles de féveroles de printemps.



Pois de printemps

Stades

Cette semaine dans le réseau Normandie les parcelles de pois de printemps sont entre les stades 3 feuilles et 8 feuilles.

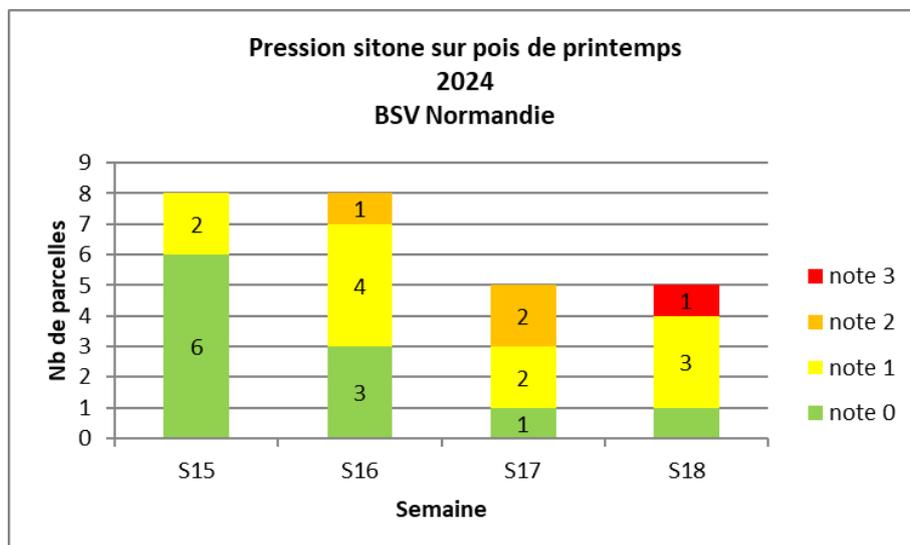


Sitone du pois (*Sitona lineatus*)



Observations

Le sitone continue d'être observé au sein du réseau sur le pois de printemps. Il est présent dans 4 des 5 parcelles renseignées (3 notes de 1 et 1 note de 3).



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

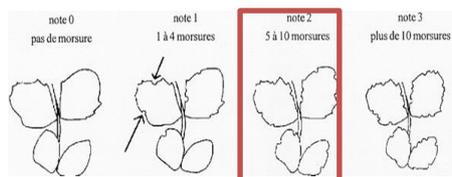
DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, CA27, FREDON Normandie, CA76, CA61, SOUFFLET AGRICULTURE, AGRIAL

Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend **de la levée au stade 5-6 feuilles** pour le pois de printemps.

Seuil indicatif de risque

Sur **pois de printemps**, le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **5 à 10 encoches** par plante sur les premières feuilles.



Sur **féverole de printemps**, le seuil de risque est atteint lorsque toutes les feuilles portent des encoches.

Analyse de risque

Le risque est moyen

Les pois de printemps sont toujours dans la période de risque. Restez vigilants pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 5 feuilles.

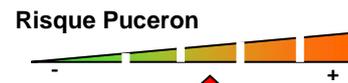
Leviers agronomiques et alternatifs

Soigner la qualité d'implantation : un pois ou une féverole semée dans de bonnes conditions se développe plus rapidement, et est plus à même de résister aux attaques des ravageurs.



*Morsures de sitones sur pois de printemps
(CA 76)*

Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)



Observations

Des pucerons sont observés sur les communes de LE VIEIL-EVREUX (27) et de SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY (14).

Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend historiquement du **stade début floraison à 2-3 semaines après la fin floraison (soit le stade FSLA)**.

Néanmoins, suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur **dès la levée des pois**, notamment en cas de temps doux et sec.

Seuil indicatif de risque

Avant le stade 6 feuilles, le seuil indicatif de risque est de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons ;

De 6 feuilles à début floraison, le seuil indicatif de risque est de 10-20 pucerons par plante ;

À partir de la floraison le seuil indicatif de risque est de plus de 30 pucerons par plante.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

Analyse de risque

Le risque est moyen

Le retour d'un temps sec est favorable aux pucerons.

Pour rappel, le puceron peut causer deux types de dégâts :

- Directs, en provoquant l'avortement des boutons floraux, fleurs et jeunes gousses par succion de sève ;
- Indirect par transmission de virose.

L'arrivée des pucerons et leur développement est à surveiller de près.

Observer également attentivement la **présence d'auxiliaires** avant toute prise de décision ; ils peuvent jouer un rôle important dans la régulation des populations.

Pour aller plus loin

<https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-pois-le-puceron-vert>

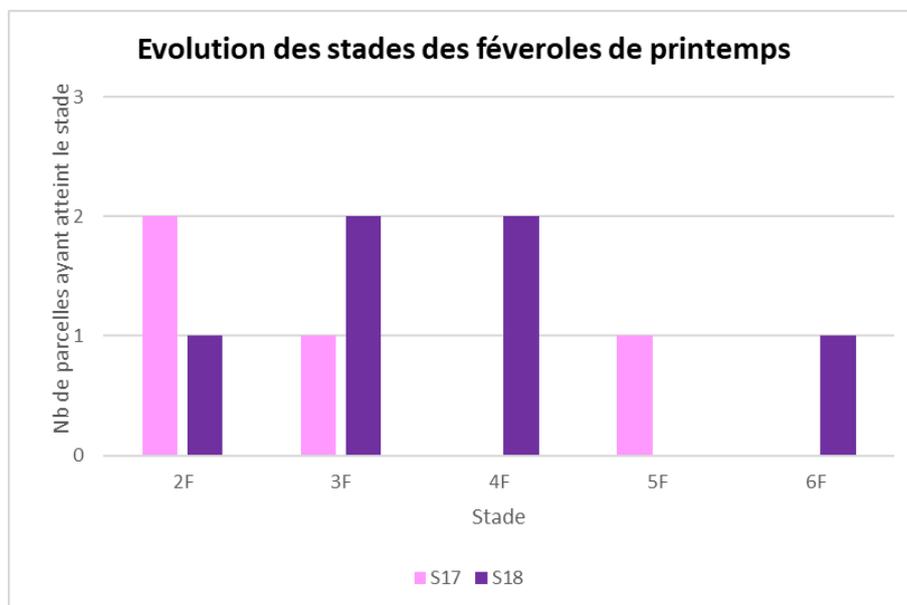
Colletotrichum du pois

Voir ANNEXES

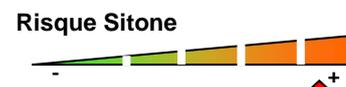
Féverole de printemps

Stades

Cette semaine dans réseau Normandie les parcelles de féverole de printemps sont entre les stades 2 feuilles et 6 feuilles.

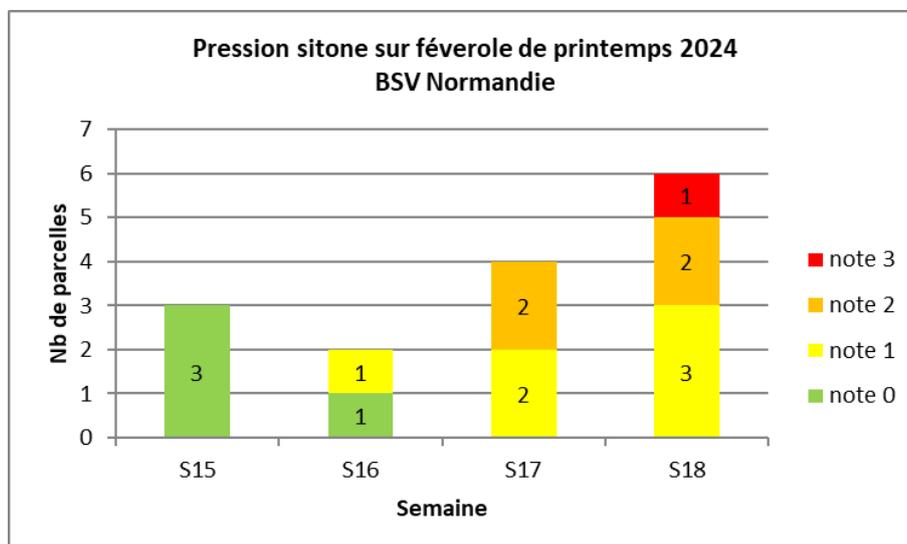


Sitone du pois (*Sitona lineatus*)



Observations

L'activité du sitone continue de progresser au sein du réseau cette semaine. Il est présent sur la féverole de printemps dans les 6 parcelles observées avec 3 notes de 1, 2 notes de 2, et 1 note de 3.



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

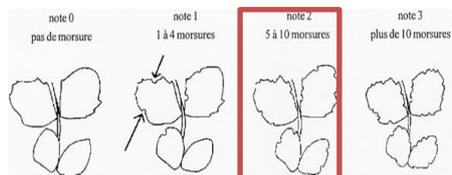
DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, CA27, FREDON Normandie, CA76, CA61, SOUFFLET AGRICULTURE, AGRIAL

Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend **de la levée au stade 5-6 feuilles** pour la féverole de printemps.

Seuil indicatif de risque

Sur **pois de printemps**, le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **5 à 10 encoches** par plante sur les premières feuilles.



Sur **féverole de printemps**, le seuil de risque est atteint lorsque toutes les feuilles portent des encoches.

Analyse de risque

Le risque est fort

La majorité des parcelles de féverole de printemps est encore dans la période de risque. Restez vigilants pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 5 feuilles.

Leviers agronomiques et alternatifs

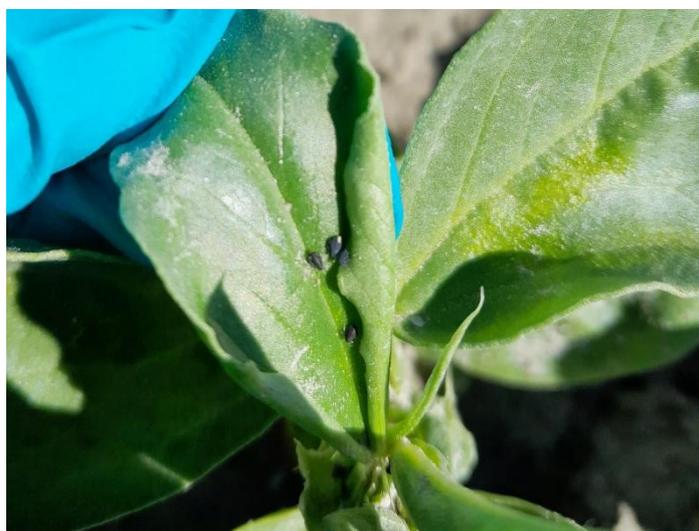
Soigner la qualité d'implantation : un pois ou une féverole semée dans de bonnes conditions se développe plus rapidement, et est plus à même de résister aux attaques des ravageurs.

Pucerons noirs de la fève



Observations

Des pucerons noirs et verts sont observés sur la commune de LE MONT-SAINT-MICHEL (50).



*Pucerons noirs sur féverole de printemps
(FREDON Normandie)*

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, CA27, FREDON Normandie, CA76, CA61, SOUFFLET AGRICULTURE, AGRIAL

Période de risque

De manière générale, le puceron noir doit être observé entre les stades **10 feuilles – début floraison et fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison)**.

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des féveroles, notamment en cas de temps doux et sec.

Seuil indicatif de risque

**Avant le stade 6 feuilles, le seuil indicatif de risque est de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons ;
De 6 feuilles à début floraison, le seuil indicatif de risque est de 10% à 20% de plantes avec des manchons ;
À partir de la floraison, le seuil indicatif de risque est de plus de 20% de plantes porteuses de manchon.**

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou **à la présence des auxiliaires** (coccinelles, syrphes...).

Analyse de risque

Le risque est moyen.

Les pluies limitent l'arrivée des pucerons. A surveiller dès qu'un temps plus sec se maintiendra.

Pour rappel, le puceron peut causer deux types de dégâts :

- Directs, en provoquant l'avortement des boutons floraux, fleurs et jeunes gousses par succion de sève ;
- Indirect par transmission de virose.

Observer également attentivement la **présence d'auxiliaires** avant toute prise de décision ; ils peuvent jouer un rôle important dans la régulation des populations.

Pour aller plus loin

<https://www.terresinovia.fr/-/pucerons-noirs-la-bete-noire-de-la-feverole>

ANNEXES

Colletotrichum du pois

Observable sur pois d'hiver et de printemps depuis trois campagnes, d'abord à de faibles intensités puis de manière beaucoup plus généralisée pour la récolte 2023, le *Colletotrichum* du pois est une maladie fongique apparaissant en foyers au sein de parcelles.

Les premiers symptômes apparaissent sous forme de taches plus ou moins rondes à ovales, de couleur claire, souvent cernées d'une marge brune, avec ou sans ponctuations noires au centre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, CA27, FREDON Normandie, CA76, CA61, SOUFFLET AGRICULTURE, AGRIAL

Ces symptômes évoluent de façon plus ou moins régulière, parfois sous forme de 'coulures', des trous peuvent apparaître. Les feuilles entrent en sénescence plus rapidement.

Sur tiges et vrilles, les symptômes sont les mêmes avec des nécroses souvent plus allongées.

Les plantes peuvent finir par « griller » et disparaître.

La maladie est souvent concomitante avec de l'ascochytose sous sa forme « *Ascochyta pisi* », voire de la bactériose (peu présente cette année).



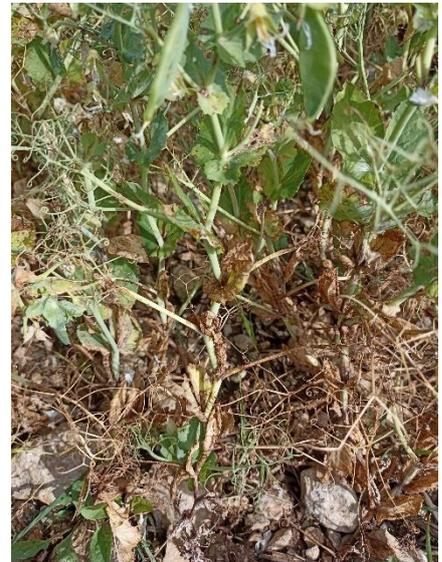
Foyers de colletotrichum sur pois



Nécroses claires cernées de brun, évoluant sous forme de coulure, grillant les feuilles



Nécroses allongées sur tiges et vrilles



Dessèchement prématuré des plantes

Mesures prophylactiques

	<p>Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent</p> <p>Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service</p>
---	--

Résistance aux produits phytosanitaires

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.



Prochain BSV le 07 mai

Consultez les notes nationales Biodiversité



Les abeilles butinent, protégeons-les !

En présence de fleurs, l'arrêté en vigueur définit une contrainte horaire et précise la période pendant laquelle les produits autorisés devront être appliqués sur cultures attractives : 2 heures avant le coucher de soleil défini par l'éphéméride et 3 heures après.

[Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022](#)

[Cliquer ici pour avoir le détail des dispositions réglementaires \(site du Ministère de l'Agriculture\)](#)

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, CA27, FREDON Normandie, CA76, CA61, SOUFFLET AGRICULTURE, AGRIAL